

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2021-CA683-04.03.05-R7633

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 31 mai 2021 à 17 h.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA SUR LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS POUR LES APPLICATIONS ÉNERGÉTIQUES

CONSIDÉRANT l'article 4.5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 54 (3) (d) (ix) et (xi) du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique de création et de renouvellement des unités de recherche agréées;

CONSIDÉRANT l'objectif « Soutenir prioritairement les orientations et axes de recherche définis pour la période 2020-2025 » du Plan de la recherche stratégique 2020-2025;

CONSIDÉRANT l'avis favorable émis le 7 juillet 2020 par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements relativement à la candidature de la professeure Samaneh Shahgaldi et à l'attribution à l'Université du Québec à Trois-Rivières de la Chaire de recherche du Canada sur les matériaux biosourcés pour les applications énergétiques;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de l'assemblée départementale du Département de chimie, biochimie et physique (CBP-20-105-18, 4 juin 2020);

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2021-CE626-04.03.02-R5993, 25 mai 2021);

CONSIDÉRANT l'avis du doyen de la recherche et de la création;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU:

- 1. de créer la Chaire de recherche du Canada sur les matériaux biosourcés pour les applications énergétiques pour une durée de cinq ans, soit du 1er février 2020 jusqu'au 31 janvier 2025;
- 2. de nommer Samaneh Shahgaldi, professeure au Département de chimie, biochimie et physique, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les matériaux biosourcés pour les applications énergétiques, pour un mandat d'une durée de cinq ans, soit du 1er février 2020 jusqu'au 31 janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin

Secrétaire général

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.